

Eloge de M. le Professeur Jacques Drèze,
prononcé par M. Philippe Mongin, Directeur de recherche au CNRS,
le 9 novembre 1999 à l'Université de Cergy-Pontoise.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs et chers Collègues.

En remettant au Professeur Jacques Drèze les insignes de Docteur Honoris Causa, notre jeune université emboîte le pas aux plus prestigieuses institutions des deux mondes qui l'ont mis à l'honneur bien avant nous. C'est, à vrai dire, Jacques Drèze qui nous honore aujourd'hui, en se prêtant d'aussi bonne grâce aux gestes, pour lui familiers, d'un cérémonial que nous découvrons. Notre choix fait que le plus traditionnel de ces rites, l'éloge universitaire, soit aussi, dans son cas, le plus sincère et le moins formel de tous. En proposant à l'ensemble de l'université le nom de Jacques Drèze, mes collègues du THEMA et moi-même savions bien que nous nous en remettions à une autorité indiscutable. Il m'est incombé le devoir agréable d'exposer publiquement nos raisons; je le ferai sans solennité. Sachant en effet l'indulgence que le fondateur du CORE manifeste à l'égard de notre jeune équipe, je place ces quelques mots sous le signe de l'amitié respectueuse, et m'apprête à vous parler de l'homme que nous aimons aussi bien que de l'œuvre que nous admirons.

Jacques Drèze est originaire de la province de Liège, une zone de confins linguistiques, de commerce frontalier et d'invasions qui peut, aujourd'hui, se targuer d'appartenir au cœur géopolitique de l'Europe. Verviers, où il naît en 1929, est une ville montueuse, cernée de futaies immémoriales, encore décorée de façades bourgeoises qui rappellent sa transitoire prospérité. 1929 est l'année de la Grande Crise, qui affectera la Belgique moins durablement que ne le fera plus tard la "désindustrialisation", dont, avec d'autres économistes européens, Jacques Drèze s'efforcera de saisir le mécanisme et de pallier les effets. Le jeune homme de Verviers était aussi l'enfant de la Banque Drèze. Il se devait d'étudier les sciences économiques et commerciales. Il obtint en effet, en 1951, avec tous les honneurs, un diplôme de l'Université de Liège dans cette spécialité. C'est à ce moment qu'il échappe au destin tracé. La décision de poursuivre des études aux Etats-Unis, et qui plus est, des études théoriques, n'allait de soi ni pour sa génération, ni pour son milieu.

Cette transatlantique est la première d'une longue série qui en comportera de plus aventureuses. Mais pour l'heure, fraîchement débarqué de son steamer, Jacques Drèze suit les cours du Professeur Vickrey à l'Université Columbia de New-York. William Vickrey était une personnalité fantasque et créative qui aura laissé une empreinte profonde sur l'économie publique contemporaine. Je ne doute pas que le maître ait beaucoup transmis à l'élève, même s'ils diffèrent sensiblement par leur style d'écriture, concis au point de paraître énigmatique chez Vickrey, analytique et volontiers mathématisant chez Drèze.

La thèse de doctorat que Jacques Drèze soutient à Columbia en 1958 porte sur la théorie de la décision, à laquelle il a voué une sorte de prédilection, au point d'y revenir régulièrement dans la suite de ses recherches. Cette même année, Drèze entreprend une longue carrière professorale à l'Université Catholique de Louvain, carrière scandée, en 1989, par une décision

de retraite anticipée qui ne l'empêchera nullement d'entamer de nouveaux travaux et d'accepter de nouvelles responsabilités.

En 1958, l'université partageait des bâtiments prestigieux avec son homologue flamande. Sous les voûtes ogivales, on n'avait jamais enseigné l'économétrie. La connaissance des méthodes quantitatives acquise pendant les années américaines désignait tout naturellement Jacques Drèze pour cette innovation. Professeur en titre en 1962, il appartenait à un Département des sciences économiques dont l'orientation générale, c'est une litote, demeurait traditionnelle. Cette considération s'ajoutant à la montée des périls linguistiques, Drèze choisit, en 1966, de constituer un centre autonome, pluridisciplinaire et de structure anglo-saxonne, le Center for Operations Research and Econometrics, ou plus brièvement CORE. Le succès, rapidement acquis, et la célébrité, maintenue jusqu'à ce jour, de cette institution originale, doivent beaucoup à l'aura de son fondateur et premier Président. Une conférence de 1970, que Jacques Drèze prononce alors qu'il est aussi - à quarante à peine - Président de la Société d'Econométrie, résume lumineusement l'épistémologie sous-jacente à l'invention du CORE. Je cite: "L'économie positive devrait définir les actes (le domaine des options de choix) et l'économie normative devrait contribuer à définir les valeurs d'utilité. La statistique et l'économétrie devraient réunir les informations empiriques pour l'assignation des probabilités, et les techniques de programmation mathématique devraient aider à trouver une action optimale". Chacune des disciplines pratiquées au CORE trouve sa place dans ce modèle emprunté, une fois encore, à la théorie de la décision: l'économie théorique et normative balise les champs du possible et du souhaitable; l'économétrie fournit les données nécessaires à l'action; la recherche opérationnelle en détermine alors les effets quantitatifs, permettant finalement la prescription.

En 1977, le CORE rejoint les nouveaux bâtiments de l'Université Catholique de Louvain, que l'Etat belge a choisi d'implanter à distance des ogives, décrétées flamandes. La vie professionnelle de Jacques Drèze devient indissociable de cette autre fondation collective, ample et originale, qui se nomme Louvain-la-Neuve. A l'exception des séjours américains, notamment à l'Université de Chicago, et en oubliant de nombreux voyages que justifie sa notoriété grandissante, c'est, pour l'essentiel, à Louvain-la-Neuve que Jacques Drèze enseigne, écrit, conseille. Triés sur le volet, ses étudiants atteignent rapidement à l'excellence, et il arrivera qu'ils cosignent avec leur maître des articles importants. Mais Drèze ne veut pas seulement former les chercheurs de demain; il sait aussi, comme peu de théoriciens le savent, s'adresser à l'opinion générale et parler aux puissants du monde. Devant les instances bruxelloises, au cours de nombreuses rencontres de tous niveaux, dans la presse et sur les ondes, il développe patiemment les grandes lignes d'une politique économique. La composante conjoncturelle, keynésienne, du chômage européen lui paraît secondaire par rapport à sa composante structurelle. Celle-ci concerne, au premier chef, le coût relatif de la main d'œuvre non qualifiée pour les chefs d'entreprise. Or le coût réel du travail coïncide avec son coût social, qui est bien moindre. Il faut donc rapprocher par des subventions convenables le coût apparent du travail et son coût réel, mais il faut aussi éviter de mettre en péril les finances publiques dans une période où l'urgence n'est pas à la relance de la demande, et où, d'ailleurs, l'Europe impose des normes budgétaires implacables. Les prélèvements qui serviront à financer les subventions à l'emploi n'existent pas nécessairement dans le système fiscal des pays européens; de là est venue l'idée fameuse d'une "écotaxe", qui serait à prélever directement par Bruxelles. Les propositions de Jacques Drèze sont rassemblées et justifiées dans son recueil de 1995, Pour l'emploi, la croissance et l'Europe. Elles présentent des analogies certaines avec celles que M. Malinvaud faisait tout récemment dans un rapport

remis à notre Premier Ministre. On voudrait espérer que ces conseillers éminents fussent écoutés comme ils le méritent.

Les travaux scientifiques de Jacques Drèze reposent principalement sur deux théories mathématisées dont les bases remontent aux années cinquante, et auxquelles il apportera des perfectionnements décisifs. J'ai déjà nommé la théorie de la décision. Dans sa version "bayésienne", celle que Drèze a apprise de Leonard Savage, elle distingue les états de la nature, les conséquences et les actions, et vise à justifier la sélection des actions suivant le critère dit de l'espérance d'utilité subjective. Lors d'un colloque de 1961, Drèze souligne une difficulté "logique" des axiomes de Savage: ils ne peuvent pas tenir compte de la dépendance naturelle entre l'évaluation des conséquences et la réalisation des états de la nature. La théorie qu'il ébauche alors, et qu'il reprendra en détail dans un livre de 1987, Essays on Economic Decisions Under Uncertainty, admet cette dépendance que Savage négligeait. Pour déterminer la probabilité subjective du décideur, Drèze va supposer que celui-ci peut influencer la réalisation des états de la nature - dans le jargon des théories contemporaines, on dirait qu'il fait une hypothèse d'"aléa moral". C'est là une résolution spéculative, mais très originale, de l'une des difficultés lancinantes de la théorie de la décision individuelle; ce faisant, Drèze en prépare l'unification avec la théorie des jeux. Il reste aux générations futures à tirer parti de cet aperçu profond. Jacques Drèze est souvent revenu lui-même sur l'idée première dans des articles plus appliqués, dont certains comptent parmi les classiques de la microéconomie contemporaine. Celui qu'il intitule, en 1963, "L'utilité sociale d'une vie humaine", introduit une méthode qui s'est imposée par la suite dans le calcul coûts-bénéfices des investissements publics, et notamment routiers: l'estimation des gains en vies humaines suivant la "disposition à payer" de chacun. Toujours dans la veine de la décision individuelle, je citerai les travaux que, avec Franco Modigliani, il consacre à la décision du consommateur en avenir incertain. Les deux auteurs intègrent dans un modèle unique, ce qui n'allait pas de soi, l'affectation de la consommation entre deux périodes, le choix entre différents actifs financiers et, finalement, la décision de d'assurance. Ils définissent une "prime de risque" dont le signe et les variations reflètent la temporalité de l'information disponible.

Aux yeux de Savage, la théorie de la décision faisait partie des prolégomènes à toute statistique future, et il n'en va pas très différemment pour Jacques Drèze. On a pu dire que la statistique "classique", celle de Neyman et Pearson par exemple, employait des méthodes d'inférence dénuées de signification claire au plan probabiliste. Sans nécessairement récuser les procédés ordinaires de test et d'estimation, la statistique "bayésienne" les remplace dans une conception cohérente de la probabilité subjective. Elle exploite l'analogie du statisticien avec un acteur économique confronté à un environnement aléatoire pour lequel il faut définir une décision optimale (en l'occurrence, rejeter telle hypothèse ou accepter telle autre). La statistique "bayésienne" réussit du même coup à représenter formellement l'effet, sur la décision statistique, de l'information particulière du statisticien et de ses préconceptions théoriques. Drèze est l'un des représentants contemporains de ce courant. Toujours soucieux d'applications dans le temps même où il paraît le plus théoricien, il s'est penché sur les conséquences économétriques de la conception "bayésienne". En 1965-70, il propose une méthode nouvelle d'estimation des systèmes d'équations simultanées, méthode qui sera largement reprise par la suite.

Je n'ai pas encore évoqué l'autre pilier sur lequel s'appuient les travaux de Jacques Drèze; il s'agit de la théorie de l'équilibre général économique, dans la version mathématisée qu'en ont fournie Kenneth Arrow et Gérard Debreu. Avec d'autres, ces auteurs ont approfondi la

définition walrassienne de la concurrence parfaite: les agents individuels, consommateurs ou entreprises, traitent les prix de marché comme des données paramétriques de leurs décisions, alors même que ces décisions déterminent collectivement ce que sont les prix. La circularité apparente de cette définition appelait des vérifications soigneuses; dans l'analyse contemporaine, elles prennent la forme d'un "théorème d'existence" - ou mathématiquement, de point fixe - qui est censé valider la cohérence logique de la démarche. Le modèle d'Arrow et Debreu comporte des limitations bien connues. D'une part, l'existence d'un équilibre général de l'économie n'implique ni qu'il soit unique, ni qu'il soit stable. D'autre part, le modèle ne permet pas de traiter réellement du temps et de l'incertitude. Enfin, il suppose différentes hypothèses commodes, mais trop simplificatrices, comme les rendements de production décroissants, l'absence de biens publics, l'absence de rigidités de prix ou de salaires.

Il fallait rappeler scolairement le point de départ afin d'apprécier le chemin parcouru. Un recueil de 1991, Underemployment Equilibria, réunit les principales contributions de Jacques Drèze à la théorie de l'équilibre général et à la macroéconomie, discipline que, suivant la manière caractéristique de notre époque, il conçoit comme étroitement dépendante de l'autre. Les chapitres de cet ouvrage sont autant d'essais pour surmonter les différentes limitations du modèle d'Arrow et Debreu. Dans l'un d'eux, publié d'abord en 1975, et qui a fait date, il démontre l'existence d'un équilibre général sous l'hypothèse que les prix sont soumis à contraintes. Avec plusieurs autres encore des mêmes années, l'article a contribué à jeter les bases d'une analyse nouvelle bien connue des spécialistes français: celle des "équilibres avec rationnements", qui sert d'assise théorique à quelques-unes des meilleures recherches contemporaines sur le chômage. D'autres travaux du recueil traitent de la stabilité des équilibres, en liaison, notamment, avec les rigidités et les rationnements. Ailleurs dans son livre, Jacques Drèze aborde la question difficile des rendements d'échelle croissants, et plusieurs chapitres réussissent le tour de force d'intégrer les biens publics à la théorie. Il faut aussi mentionner, dans cette dernière veine, un travail de premier plan réalisé en 1971, qui débouchera sur ce qu'on nomme aujourd'hui la "procédure MDP" (pour Malinvaud-Drèze-de la Vallée Poussin).

Je dois passer sur les contributions faites à la théorie des jeux coopératifs avec ce collaborateur prestigieux qu'est Robert Aumann: les deux auteurs entreprendront de décrire mathématiquement le phénomène de formation des coalitions. Je ne peux que mentionner brièvement le travail très original que Drèze a accompli sur la théorie des systèmes autogérés, et qu'il condense dans une monographie de 1989, Labour Management, Contracts and Capital Markets. Ce travail s'apparente encore une fois à la théorie de l'équilibre général, dont il exploite ingénieusement les possibilités sémantiques. Il illustre une observation de portée générale, sur laquelle je voudrais conclure cette présentation trop schématique d'une œuvre aussi richement diversifiée. Les apports de Drèze aux théories qu'il prend comme points de départ, la théorie d'Arrow et de Debreu, mais aussi celle de Savage, consistent à étendre le modèle initial *dans plusieurs directions simultanément, et toujours en direction du concret*. Par la formalisation mathématique, ses recherches s'apparentent à la microéconomie fondamentale, mais on peut tout aussi légitimement y voir des travaux d'économie publique, voire de théorie macroéconomique. Au risque de simplifier, je conçois le travail de Drèze comme étant orienté ou polarisé par les jugements prescriptifs qui conditionneront finalement la politique économique. Jacques Drèze est un navigateur au long cours. Entre les constructions axiomatiques désincarnées, qui sont un peu comme l'île de Robinson, et le port animé où se tiennent les échanges et où se prennent les décisions des êtres de chair, la

distance est bien longue. Il est l'un des très rares économistes d'aujourd'hui qui ait entrepris ce grand voyage. Ce n'est pas seulement aux brillants états de service du pilote, mais à son audace chaleureuse et intacte, source d'exemples pour ma génération et la suivante, que l'Université de Cergy-Pontoise s'apprête à rendre hommage aujourd'hui.